

Au fil du budget supplémentaire 2013 du Conseil général

► Internet haut débit :

**Un schéma d'aménagement numérique
pour renforcer l'accès
sur l'ensemble du département**

► Technopole de l'Aube :

**Implantation confirmée
de l'entreprise innovante Levisys**

► Centre de congrès de l'Aube :
les tarifs déjà établis

► Collèges :

- un plan « 1 vidéoprojecteur par classe »**
- lancement d'une étude pour la restructuration
du collège d'Ervy-le-Châtel**

► Centre départemental de l'enfance :
Un accueil spécialisé pour enfants handicapés

Bien qu'ayant une **portée financière limitée** (ajustements de dépenses inférieurs à 30 M€), le budget supplémentaire 2013 permet d'accompagner des **investissements importants pour les Auboisiens, en particulier en matière d'économie et d'éducation.**

Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) L'Aube s'engage pour le haut débit

Depuis plusieurs années, le Conseil général mène des actions visant à renforcer l'accès des Aubeois à l'Internet à haut débit, via les réseaux ADSL, Wi-Fi ou satellite. Une nouvelle étape sera franchie sur la période 2013-2016, dans le cadre d'un Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN). Ce schéma ne s'appliquera pas au Grand Troyes - la zone urbaine bénéficiant d'un investissement privé (l'opérateur Orange ayant décidé d'y déployer la fibre optique).

► **Cet aménagement numérique du territoire répond à des enjeux majeurs :**

- Développement de services à la population sur l'ensemble de l'Aube (*triple play*, etc.)
- Maintien et capacité à attirer des entreprises, enjeux de compétitivité et d'innovation,
- Soutien à l'éducation.

► **Pour concrétiser ce passage au haut débit, un cabinet-conseil a étudié plusieurs solutions pour le compte du Conseil général :**

- Le statu quo : ne répondait pas aux enjeux. L'initiative publique est apparue seule capable de débloquer la situation ;
- Le passage au « 100% fibre optique » : a été jugé trop coûteux et complexe (188 M€, avec trop d'incertitudes techniques, économiques, et de durée)
- La solution retenue : la montée en débit sur le réseau cuivre, par « fibrage des sous-répartiteurs ». Cette technologie consiste à remplacer par de la fibre optique le câble en cuivre reliant le central téléphonique aux sous-répartiteurs.

► **Cette solution améliorera le débit, et donc l'accès à Internet, de nombreuses lignes :**

- Environ 11.200 lignes mal desservies ou non éligibles à l'ADSL, rattachées à 54 sous-répartiteurs, bénéficieront, à terme, d'un débit supérieur à 2 Méga bits/seconde au minimum. Plus de 10.000 d'entre elles dépasseront même 8 Méga bits/seconde.
- 26 cantons et une centaine de communes seront ainsi concernés pour un total de 256 kilomètres de fibre optique déployés.

► **En complément, une aide à l'équipement satellite (400 € par antenne et par foyer) sera proposée pour les lignes qui, après l'opération, resteront non éligibles à l'ADSL ou continueront d'avoir un débit inférieur à 2 Méga bits/seconde (7.600 lignes).**

A savoir : l'offre satellite s'est considérablement améliorée ces dernières années (meilleurs débits et accès aux offres *triple play* Internet/téléphonie et TV/coûts comparables aux autres offres)

► **La montée en puissance via le SDTAN sera accompagnée de :**

- la création d'un guichet départemental, pour informer et accompagner les entreprises,
- la déclaration du Conseil général comme opérateur de télécommunications auprès de l'ARCEP*, afin de bénéficier de « l'offre pour l'accès aux installations de génie civil de France Télécom pour les liens NRA-SR ». Cette offre permettra le passage des nouvelles fibres optiques via les conduits France Télécom pour réduire les coûts des travaux. *Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

17 millions d'euros (M€) de crédits sur 3 ans (2013-2016)

► 16,3 M€ pour la montée en débit

► 0,7 M€ pour l'aide à l'équipement satellite

Technopole de l'Aube : implantation confirmée de l'entreprise innovante Levisys (stockage d'électricité par volants d'inertie)

L'entreprise Levisys, qui porte un projet innovant dans le domaine stratégique du stockage d'électricité, s'implantera bien sur la Technopole de l'Aube (Troyes/Rosières). Le Conseil général confirme son engagement à ses côtés. En attendant la construction du bâtiment industriel, une 1^{re} ligne de montage de « volants d'inertie » s'installera dans l'hôtel d'entreprises. A terme, une vingtaine d'emplois directs sont attendus.

Ce projet, déjà évoqué en octobre 2012, peut aujourd'hui se concrétiser car :

- 1) **l'innovation, baptisée « Flyprod », a été retenue dans le cadre national des « investissements d'avenir »** –et peut, à ce titre, bénéficier d'aides de l'Etat ;
- 2) **plusieurs responsables économiques et politiques aubois se sont investis depuis 10 ans auprès des fondateurs**, le physicien Pierre Fessler et son équipe. Des contacts réguliers ont été entretenus durant toutes ces années avec Philippe Adnot (qui les a rencontrés en tant que sénateur), le chef d'entreprise Pascal de Guglielmo, différents laboratoires de l'Université de technologie de Troyes, ainsi que la Technopole de l'Aube.
- 3) **le Conseil général joue un rôle moteur en se déclarant prêt à :**
 - ▶ **financer la construction d'un bâtiment industriel de près de 4 000 m² dédié à l'assemblage de volants d'inertie (soit 7,5 M€ HT pour lesquels des aides seront recherchées auprès de différents partenaires : Etat, Région, ...).** D'abord propriété du Conseil général, le bâtiment permettra à Levisys de démarrer son activité dans le cadre d'un crédit-bail. A terme, l'entreprise deviendra ainsi elle-même propriétaire des murs. Maître d'ouvrage de la construction : bureau d'études SAT Manager.
 - ▶ **accueillir une 1^{re} ligne de montage de volants d'inertie au sein de l'hôtel d'entreprises** de la Technopole de l'Aube (en attendant le bâtiment);
 - ▶ rejoindre le consortium qui porte le projet autour de la société Levisys.

Stocker l'électricité : un enjeu stratégique pour la France

▶ **Stocker de l'énergie en quantité suffisante résoudrait le problème de décalage entre production d'énergie et besoins de consommation.** Cela permettrait aux producteurs d'énergie de libérer la tranche de « réserve de puissance » de leurs installations de production. Et donc, d'augmenter leur capacité de production sans se lancer dans de coûteux investissements.

▶ **L'accumulateur cinétique ou « volant d'inertie » de Levisys (dit « Flyprod »)**
L'entreprise travaille sur un des plus anciens modes de stockage d'énergie décentralisé : « l'accumulateur cinétique en réserve de puissance » (également appelé « volant d'inertie ») qui est aussi, paradoxalement, un des moyens de stockage les plus futuristes...
Flyprod exploite tout à la fois les propriétés du vide, de la sustentation magnétique, et des fibres de carbone. Ce moteur/générateur absorbe le maximum d'énergie électrique sur le réseau afin de le transformer en énergie cinétique dans un rotor lancé à toute vitesse (rotor que rien, ou presque, ne vient ralentir). Le dispositif peut ensuite restituer l'énergie accumulée quasi instantanément, et très souvent. Ce produit doit trouver sa justification dans :
- sa capacité à lisser les défauts inférieurs à 1 heure,
- son coût (10 à 100 fois moins cher qu'avec une batterie électrochimique).

Centre de congrès de l'Aube

La grille tarifaire désormais connue

Le Conseil général a établi la grille tarifaire pour la location de l'Auditorium et des différentes salles du Centre de congrès de l'Aube, à Troyes. Une nouvelle étape dans l'avancement de ce projet d'envergure, fer de lance du développement de l'attractivité du département.

Cette tarification, basée sur une étude des coûts pratiqués dans des établissements similaires, se situe plutôt dans une fourchette basse. Ces tarifs seront susceptibles d'évoluer une fois les premiers retours d'expérience connus.

► **La grille tarifaire hors taxe comprend par exemple :**

- Auditorium de 800 places avec espace détente et loges : 3000 € la journée
- Salles de commission, entre 132 et 231 € la journée
- Espaces multifonctions, entre 264 et 308 € la journée
- Salle du conseil, 583 € la journée
- Espace Champagne pour 1800 places : 1100 € la journée

Ces différents espaces peuvent par ailleurs être réservés pour des demi-journées.

► **De nombreuses autres prestations sont prévues :**

- Location de mobilier
- Loges supplémentaires
- Equipe technique
- Matériels techniques : son et lumière, multimédia, traduction...

Destiné à développer le tourisme d'affaires, le Centre de congrès de l'Aube doit être mis en service au premier semestre 2014. La commercialisation des congrès a déjà débuté. D'où l'importance de disposer de tarifs dès à présent.

Le centre de congrès de l'Aube, rappelons-le, a vocation à fonctionner en parfaite complémentarité avec les autres équipements de la ville de Troyes et du Grand Tropes : Espace Argence, Cube, salles de l'hôtel de ville, etc.

Le Conseil général rejoint l'agence Carinna Pour la recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne

Créée en 2007, l'agence Carinna regroupe les acteurs de l'innovation de la région Champagne-Ardenne. Son objectif est de développer, stimuler, accompagner et valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises.

Le Conseil général a décidé de rejoindre l'agence Carinna en tant que membre actif. L'agence poursuit en effet des buts communs pour le développement technologique et le soutien des entreprises innovantes dans l'Aube.

► **Les missions comportent trois axes principaux :**

- Accompagnement des projets,
- Valorisation de la recherche,
- Développement de l'innovation.

Equipement informatique des collèges Un plan d'équipement « 1 vidéoprojecteur par salle de classe »

Le Conseil général poursuit son plan d'équipement des collèges en dotant les 25 collèges publics du département de vidéoprojecteurs dans chaque salle de classe.

Prévu sur 3 ans, ce plan d'équipement, d'un montant de 600.000 €, permettra de prendre la mesure des progrès technologiques et de l'évolution des outils d'enseignements.

► **L'équipement des salles de cours comprendra :**

- 1 vidéoprojecteur par salle,
- 1 ordinateur couplé.

Les ordinateurs retirés des services départementaux seront réaffectés pour cet usage, avec mise à jour des cartes graphiques et écrans plats.

Collège d'Ervy-le-Châtel : Restructuration des bâtiments à l'étude

Dans la continuité de son action pour la rénovation des collèges du département, le Conseil général lance l'étude pour la restructuration du collège Eugène-Belgrand à Ervy-le-Châtel.

L'étude est prévue pour 2013 pour un montant de 500.000 €.

Effort supplémentaire pour le RSA 3 M€ pour faire face à l'arrivée de 400 nouveaux bénéficiaires et à la prochaine revalorisation de l'allocation

Depuis le début de l'année 2013, 400 personnes supplémentaires bénéficient du RSA (Revenu de solidarité active) dans l'Aube, après une année 2012 stable.

Face à cette augmentation, et en prévision de la revalorisation de 2% à compter de septembre 2013, le Conseil général prévoit un budget supplémentaire de 3 millions d'euros.

Actuellement, plus de 7 800 personnes bénéficient du RSA « socle » versés par le Conseil général pour un montant annuel voisin de 44 M€ en 2013.

Centre départemental de l'enfance Le Conseil général crée un Service d'accueil spécialisé (SAS10)

Le Service d'accueil spécialisé (SAS10) est un nouveau service d'internat destiné à l'accueil de jeunes relevant à la fois de la protection de l'enfance et du handicap (MDPH).

Le service comptera 13 places dans le bâtiment 13 du CDE, récemment rénové et mis aux normes pour accueillir ce public particulier.

► Les jeunes seront encadrés par une équipe pluridisciplinaire :

- Educateurs spécialisés,
- Moniteurs éducateurs,
- Aides médico-psychologiques,
- Infirmière psychiatrique.

Depuis 1979, le centre départemental de l'enfance de St-Parres-aux-Tertres (CDE) accueille les enfants en difficulté, jusqu'à l'âge de 21 ans. Le CDE conserve une mission d'internat classique pour l'accueil d'urgence et la prise en charge à moyen terme.